

L'emploi antipassif de formes moyennes dans la langue française

Janic, Katarzyna

Laboratoire Dynamique du Language, UMR 5596 (CNRS, Université Lumière Lyon 2)

Katarzyna.Janic@univ-lyon2.fr

Janic, Katarzyna

Affiliation Laboratoire Dynamique du Language, UMR 5596 (CNRS, Université Lumière Lyon 2)

Katarzyna.Janic@univ-lyon2.fr

1 Introduction

Dans la pratique courante en linguistique, la notion d'antipassif s'inscrit dans le domaine de la syntaxe. Introduit pour la première fois par Silverstein (1976) dans le cadre d'une étude sur le chinook, langue amérindienne à alignement ergatif, le terme antipassif se réfère principalement à l'opération sur la valence verbale qui a pour but de destituer un argument objet. Selon le cas, un argument destitué peut se manifester sous forme d'oblique, en l'occurrence au datif, l'ex. (1b), ou bien il peut être complètement effacé de la structure de la phrase, l'ex. (2b), étant présent seulement sur le plan sémantique :

chukchi

- (1) a. ətləg-e keyŋ-ən penrə-nen.
father.ERG bear.ABS attack-3SG.3SG.AOR
'Father attacked the bear.'
b. ətləg-ən penrə-ŋko-gʔe kayŋ-etə.
father.ABS attack-AP-3SG.AOR beat-DAT
'Father attacked at the bear.'

(Kozinsky *et al.* 1988:652)

mam

- (2) a. ma Ø-w-aq'na-7n-a.
ASP ABS.3SG.-ERG.1SG-work-DS-1SG
'I worked it.'
b. ma chin aq'naa-n-a.
ASP ABS.1SG work-AP-1SG
'I worked.'

(England 1988:533, cité par Cooreman 1993:53)

Contrairement aux langues accusatives, dans les langues à alignement de type ergatif, l'antipassif change un codage morphologique du sujet. Etant à l'origine au cas ergatif, il se manifeste dès lors à l'absolutif. Cette modification sur l'apparence morphologique du sujet ne peut pas être, cependant, considérée comme propriété spécifique de l'antipassif. Il s'agit d'une simple conséquence qui découle de la caractéristique générale du système ergatif. Ce qu'ont en commun des constructions antipassives, c'est qu'elles se ramènent systématiquement au schéma des constructions syntaxiquement intransitives où la destitution du terme objet tend à être signalée par une marque explicite sur la forme verbale. Parmi les langues qui ont une marque morphologique au niveau du verbe dans les constructions antipassives, il y a une corrélation avec l'ergativité qui n'est toutefois pas absolue: une proportion relativement élevée de langues ergatives ont une marque antipassive spécialisée (mais certaines d'entre elles utilisent une marque qui a par ailleurs une fonction moyenne), tandis qu'une proportion relativement élevée de langues accusatives utilisent en fonction antipassive une marque moyenne (mais certaines d'entre elles : le nahuatl et le soninké ont une marque antipassive spécialisée).

- b. Pedro se olvidó de los libros.
Peter.SUJET.EXPERIENT SE forgot books.COMPLÉMENT.OBLIQUE
'Peter forgot the books'
(Mejías-Bikandi 1999:176)
- (6) a. Juan lamenta su fracaso.
John.SUJET.EXPERIENT regrets his failure.OBJET.PATIENT
'John regrets his failure.'
- b. Juan se lamenta de su fracaso.
John.SUJET.EXPERIENT SE regrets his failure.COMPLÉMENT OBLIQUE
'John regrets his failure.'
(Masullo 1992:184)

La spécificité d'une telle construction tient surtout au fait que malgré les nuances sémantiques qui peuvent apparaître entre la construction de base et celle qui en dérive, l'argument sujet garde les mêmes propriétés sémantiques. Ainsi, dans les ex. (3b)-(4b), le référent du sujet s'interprète toujours comme agent, tandis qu'en (5b)-(6b), il s'interprète toujours comme expérient. Le passage de la construction transitive à la construction dérivée, déclenché par le morphème polysémique *SE*, a uniquement pour conséquence la destitution de l'argument objet qui, dans la nouvelle construction, perd les propriétés de l'argument nucléaire et fonctionne comme argument oblique. Il est à remarquer que ce type d'alternance correspond exactement à l'opération sur la valence verbale de type antipassif introduit au début de la section concernant les langues ergatives.

Cet article, dans lequel les différents emplois de *SE-verbe* se définissent comme des expressions d'une voix moyenne, a plusieurs objectifs. Il vise essentiellement à explorer les expressions antipassives dans les langues accusatives, en favorisant particulièrement la langue française. Compte tenu du fait que la question de l'antipassif dans cette langue peut faire l'objet de débats chez les romanistes, cet exposé ne vise pas forcément à donner des critères stricts pour reconnaître en français l'emploi proprement antipassif d'une forme *SE-verbe*, mais plutôt à aborder ce phénomène sous forme de discussion, ceci afin de montrer que selon la perspective dans laquelle nous nous situons, nous pouvons arriver à des résultats différents. A cette fin, cet article inscrit l'étude de l'emploi antipassif de formes moyennes dans une nouvelle perspective typologique, selon laquelle l'élément *SE* ne fonctionne plus comme pronom réfléchi mais comme marqueur d'un ensemble d'opérations sur la valence verbale de type moyen, avec une possibilité d'extension aux types passif, antipassif et impersonnel.

2 Les notions de 'moyen' et d'antipassif'

La définition de la voix moyenne retenue dans cette étude est empruntée à Creissels (2006 :9). D'après cet auteur, les formations morphologiques de type moyen « encodent typiquement des opérations sur la valence qui, appliquées à des verbes transitifs, aboutissent à des constructions intransitives dont le sujet reçoit un rôle qui ne s'identifie pas purement et simplement à l'un de ceux que le verbe transitif assigne à son sujet et à son objet, mais qui retient de manière variable des traits caractéristiques de l'un ou l'autre de ces deux rôles. (...) » Comme on peut le constater en feuilletant l'article de Herslund (2007), de manière analogue à Hvilshøj (1999), Creissels (2006) traite les différents emplois des formes *SE-verbe* comme des expressions d'une voix moyenne avec une possibilité d'extension à différents types d'opérations, en particulier l'opération antipassive. L'essentiel dans cette définition est qu'elle implique clairement un remodelage des rôles sémantiques. Cela signifie que le sujet de la construction du type moyen, ne s'interprète ni comme agent, ni comme expérient, ni même comme patient prototypique. Pour illustrer la réorganisation des rôles sémantiques, regardons l'ex. (7) où le référent du sujet *la femme* fonctionne à la fois comme l'instigateur d'un processus et comme le lieu de manifestation de ce processus. Notons que dans l'approche typologique, cet emploi de *SE-verbe* se trouve souvent qualifié d'autocausatif :

- (7) La femme se lève chaque jour à sept heures.

La construction autocausative peut se schématiser ainsi :

tableau 2

verbe autocausatif	valence syntaxique	Sujet
	valence sémantique	Agent + Patient

A la différence du moyen, l'antipassif n'implique aucun remodelage des rôles sémantiques assignés par le verbe. Il s'agit d'une opération syntaxique qui permet à un verbe transitif de s'employer intransitivement sans modifier le statut sémantique du sujet.

3 Antipassif dans les langues romanes

Lorsqu'on définit le phénomène de l'antipassif dans les langues romanes en privilégiant le point de vue formel, il est tout à fait possible de proposer un large inventaire de verbes qui accompagnés par le marqueur de réflexivité ont une construction qui peut se décrire en termes de destitution de l'objet. Pour illustrer ce phénomène, outre les exemples (2)-(6), nous pouvons également proposer les ex. (8)-(16) :

- (8) a. L'enfant a attaqué le gâteau avec gourmandise.
b. L'enfant s'est attaqué au gâteau avec gourmandise.
- (9) a. Le commerçant a saisi une arme pour faire fuir le voleur.
b. Le commerçant s'est saisi d'une arme pour faire fuir le voleur.
- (10) a. Il a encore décommandé le rendez-vous au dernier moment.
b. Il s'est encore décommandé du rendez-vous au dernier moment.
- (11) a. Il honore ses principes.
b. Il s'honore de ses principes.
- (12) a. Il a libéré son voisin.
b. Il s'est libéré de son voisin.
- (13) a. Elle attend une réponse rapide.
b. Elle s'attend à une réponse rapide.
- (14) a. Elle a assuré la sécurité des enfants.
b. Elle s'est assurée de la sécurité des enfants.
- (15) a. Le commerçant vante sa vendeuse.
b. Le commerçant se vante de sa vendeuse.
- (16) a. Elle a aperçu les montagnes.
b. Elle s'est aperçue de son erreur.

Le fait que l'antipassif semble présenter un degré élevé de productivité, est confirmée par Herslund (2007 :178-179) : « l'alternance entre construction transitive et construction antipassive (réfléchie) se trouve chez bon nombre de verbes tels que attaquer, décider, saisir, résoudre, essayer, attendre, etc. ». Mais cette observation doit être quelque peu nuancée. Si on approfondit l'étude de l'aspect sémantique de ces constructions, on peut voir qu'elles ne sont pas toute de même nature. Dans la mesure où la langue française, pour dériver l'antipassif, a recours au morphème polysémique *SE*, l'étude sur l'emploi antipassif dans cette langue doit tenir compte des domaines de la syntaxe et de la sémantique. Ainsi, si l'on explore le phénomène de l'antipassif en privilégiant le point de vue formel, il est tout à fait justifié de considérer que les exemples (8)-(16) illustrent l'alternance de type antipassif et que cette dérivation se réalise en français de manière productive. Mais, il suffit de considérer l'antipassif du point de vue sémantique pour voir que la possibilité de reconnaître au morphème *SE* un vrai emploi antipassif n'est pas si évidente.

3.1 Les constructions antipassives en français

Pour pouvoir reconnaître l'emploi proprement antipassif des formes *SE-verbe* en français, outre l'aspect formel de la construction, il faut également prendre en compte son homogénéité sémantique avec la construction transitive correspondante. Ce critère, implicite dans le système ergatif, est indispensable dans les langues sans marque antipassive spécialisée. Mais en réalité, il est rare d'avoir une synonymie absolue entre la construction antipassive et la construction transitive correspondante. Ces paires de constructions, tant dans les langues ergatives que dans les langues accusatives, diffèrent systématiquement par de petites nuances sémantiques. Le problème est de savoir jusqu'à quel point les déviations sémantiques éloignent la construction dérivée de la construction transitive, et jusqu'où il est possible de les considérer comme synonymiques. Dans les sections (3.1.1.), (3.1.2.) et (3.1.3.), nous allons proposer des constructions antipassives en français qui s'écartent légèrement sur le plan sémantique de la construction de base. Ceci afin de mettre en évidence les trois aspects sémantiques qui peuvent éventuellement intervenir dans le processus de la dérivation antipassive.

3.1.1 Vers une transitivité moins prototypique

Traditionnellement, l'antipassif est un type de construction qui dans un premier temps se distingue de son prototype sur le plan morphosyntaxique. Cet écart a souvent comme conséquence de produire différents effets sémantiques sur l'interprétation de la phrase. Par exemple, les formes verbales construites avec le morphème *SE* peuvent mettre en question la réussite de l'action exercée par l'agent, alors que leur équivalent transitif ne donne pas lieu à ce genre d'interprétation. La mise en question de la réussite de l'action peut être liée au fait que le signifié lexical du verbe implique une idée d'effort de la part de l'agent et une certaine résistance chez le patient :

- (17) a. La mer a commencé à attaquer la falaise.
b. La mer a commencé à s'attaquer à la falaise.

Le sémantisme de la phrase (17b), suggère que le deuxième terme de la construction est susceptible de résister à l'action. Dans ce cas, pour pouvoir effectuer l'action *s'attaquer*, le participant agent *la mer* doit fournir un effort supplémentaire. En revanche, la construction transitive n'implique aucun présupposé, ni sur la question de l'effort de l'agent, ni sur la question de la résistance du patient.

Les dérivations antipassives ci-dessous produisent les mêmes effets sémantiques sur l'interprétation de la phrase :

- (18) a. Les étudiants attaquent les révisions dès le mois de mars.
b. Les étudiants s'attaquent aux révisions dès le mois de mars.

- (19) a. Le doctorant attaque la rédaction d'un nouveau chapitre.
b. Le doctorant s'attaque à la rédaction d'un nouveau chapitre.

- (20) a. L'enfant a attaqué le gâteau avec gourmandise.
b. L'enfant s'est attaqué au gâteau avec gourmandise.

Manifestement, le pouvoir de résister à l'action effectuée par l'agent n'est pas intrinsèquement lié aux propriétés de l'argument objet de *s'attaquer*. Mais, par exemple, les expressions comme *s'attaquer à un gâteau*, *s'attaquer à un chapitre de thèse*, *s'attaquer à des révisions*, tendent à suggérer des actions difficiles ou longues à réaliser.

Cette analyse nous permet également d'observer que l'événement désigné par les constructions antipassives s'éloigne de son prototype sur l'échelle de transitivité sémantique. Cet écart se manifeste en particulier dans la modification des propriétés sémantiques des termes nucléaires. Tandis que dans la construction prototypiquement transitive, le patient reste inerte et passif, étant complètement affecté par l'action de l'agent, dans la construction antipassive ce participant manifeste une certaine capacité à résister ou à ne pas être facilement maîtrisé et/ou manipulé. La transition de la construction transitive à la

celle du type antipassif a pour conséquence d'atténuer le trait de passivité dans le rôle sémantique de l'objet. Quant au participant agent, il s'engage dans la manipulation concrète sur le patient sans garantie de réussite. En effet, il y a un doute sur le fait que le patient subisse complètement l'action de l'agent. Cela rend ce dernier moins agentif.

3.1.2 L'écart vers l'abstraction sémantique

Une autre nuance sémantique qui peut se manifester dans les dérivés antipassifs repose sur le fait que leur interprétation s'oriente vers davantage d'abstraction. Cette subtilité sémantique s'observe dans le fonctionnement du verbe *se saisir*. Nous avons observé que lorsque ce verbe se présente dans une construction transitive avec un objet non abstrait, il signifie la pure manipulation physique d'un objet, alors que sa variante pronominale, même si elle s'applique à un même objet, prend un sens plus abstrait.

- (21) a. Il a saisi un bâton (pour se défendre).
b. Il s'est saisi d'un bâton pour se défendre.
- (22) a. Le commerçant a saisi une arme (pour faire fuir le voleur).
b. Le commerçant s'est saisi d'une arme pour faire fuir le voleur.
- (23) a. L'attaquant a saisi le ballon.
b. ? L'attaquant s'est saisi du ballon.
- (24) a. La police a saisi le suspect.
b. ? La police s'est saisie du suspect.
- (25) a. Le soldat a saisi une arme.
b. ? Le soldat s'est saisi d'une arme.

Pour expliquer cette subtilité sémantique, il est nécessaire de regarder de plus près le type d'événement désigné par le verbe transitif et son équivalent intransitif. Le verbe *saisir* suggère que le référent du sujet est reconnu comme participant volitif effectuant une manipulation sur une autre entité. Par conséquent, celle-ci assume un rôle sémantique d'objet manipulé qui correspond au rôle de patient. La construction dérivée se prête à la même interprétation à une exception près. Ceci dit, dans cet événement l'objet subit toujours une manipulation concrète, mais la transformation syntaxique a comme conséquence de le mettre au deuxième plan. A l'opposé donc de la construction transitive correspondante, le focus n'est plus mis sur l'acte de saisir un objet, mais sur ce que le sujet va en faire ultérieurement. Ceci peut justifier le point d'interrogation aux ex. (23b)-(25b) où l'emploi *se saisir* implique d'une certaine manière la présence du subordonné prépositionnel de but qui expliquerait les motifs de l'action. Intuitivement, dans ces exemples, le locuteur voudrait savoir pourquoi le participant sujet s'est saisi du ballon, du suspect ou d'une arme. Notons, que leur équivalent transitif ne donne pas lieu à ce genre d'interprétation.

Le pas vers une signification plus abstraite dans le fonctionnement de *se saisir* peut s'expliquer par le fait que son signifié lexical ne suggère plus prendre quelque chose dans les mains mais faire entrer quelque chose dans la sphère personnelle d'un individu pour faire quelque chose ultérieurement. Ce phénomène est particulièrement illustré par l'ex. (23), où la phrase transitive suppose que le ballon a été pris à la main, alors que la phrase antipassive indique seulement que l'attaquant a pris le contrôle du ballon, l'a fait entrer dans sa sphère personnelle. La notion de sphère personnelle met en évidence l'engagement particulier de l'agent dans l'événement.

Enfin, il est à noter que la transformation syntaxique a aussi comme conséquence le changement du rôle sémantique attribué au deuxième terme de la construction. Tandis que dans la construction transitive, cet argument fonctionne tout simplement comme objet manipulé en assumant le rôle de patient, dans la construction dérivée, le même argument exerce la fonction d'un instrument dans l'action suivante.

3.1.3 Le changement aspectuel

Il est couramment admis dans les langues ergatives que la construction antipassive peut se distinguer de la construction transitive correspondante par la valeur aspectuelle (Cooreman 1993). Ainsi, les actions désignées par les formes antipassives impliquent fréquemment un caractère inaccompli, non ponctuel, continuatif, duratif, itératif ou bien habituel. Le même corrélat aspectuel s'observe dans la construction antipassive en français :

- (26) a. Il a agrippé la branche de l'arbre pour ne pas tomber.
b. Il s'est agrippé à la branche de l'arbre pour ne pas tomber.
- (27) a. Elle a agrippé la bouée pour ne pas couler.
b. Elle s'est agrippée à la bouée pour ne pas couler.

En (26)-(27), l'action désignée par la forme transitive du verbe *agripper* se prête sans aucune ambiguïté possible à l'interprétation ponctuelle, alors que celle désignée par 's'agripper' suggère un procès non ponctuel, duratif. Ceci découle du fait que le signifié lexical du verbe transitif implique par défaut une durée limitée, avec son point initial et son point final. C'est un type de procès caractérisé par le trait [+télique]. Lorsque le même verbe se combine avec le morphème *SE*, nous pouvons observer qu'il perd cette signification de courte durée, ce qui fait qu'il force l'interprétation [-télique].

Parmi d'autres exemples qui impliquent une nuance aspectuelle, nous pouvons proposer ceux déjà illustrés en section 3.1.1. :

- (28) a. Les étudiants attaquent les révisions dès le mois de mars.
b. Les étudiants s'attaquent aux révisions dès le mois de mars.
- (29) a. Le doctorant attaque la rédaction d'un nouveau chapitre.
b. Le doctorant s'attaque à la rédaction d'un nouveau chapitre.
- (30) a. L'enfant a attaqué le gâteau avec gourmandise.
b. L'enfant s'est attaqué au gâteau avec gourmandise.

En (28b)-(30b), les signifiés lexicaux des dérivés verbaux nuancent le début du processus. Plus précisément, ils mettent en focus la phase initiale du processus de révision, de rédaction, de consommation.

3.2 Les formes *SE-verbe* avec un complément oblique

Dans cette section nous allons analyser les trois types de constructions qui manifestent une forte ressemblance syntaxique à la dérivation antipassive. Le but de cette section est de mettre en évidence l'importance de l'aspect sémantique dans l'étude sur l'antipassif dans la langue française.

3.2.1 Les constructions véritablement réfléchies

L'une des difficultés qui se présente en français lorsqu'on analyse l'antipassif uniquement sur le plan formel est le risque de les classer avec les transformations du type réfléchi. Rappelons que la notion de réflexivité implique que « une personne exerce sur elle-même une action qui normalement met en jeu deux entités distinctes assumant les rôles d'agent et de patient » (Creissels 2006 :25). A l'opposé donc d'une alternance antipassive où les effets de l'action s'organisent vers l'objet, le domaine de l'application d'un procès de type réfléchi se réfère au sujet, en particulier à sa sphère personnelle. Pour illustrer cette idée, examinons l'expression véritablement réfléchie en (31) :

- (31) a. Le commerçant vante sa vendeuse.
b. Le commerçant se vante de sa vendeuse.

A premier regard, la construction (31b) répond à la définition syntaxique de l'antipassif. Elle présente l'emploi intransitif du verbe *vanter* qui se combine avec un marqueur de réflexivité et admet un argument oblique. Elle ne possède donc aucune trace formelle qui permette de la distinguer de l'alternance véritablement antipassive. Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer sur l'aspect sémantique du verbe. Pour expliciter que le procès *se vanter* implique une action interne orientée vers le participant sujet *le commerçant*, il est utile de réaliser la paraphrase: *le commerçant se vante et il le fait à propos de sa vendeuse*.

Lorsqu'il s'agit des constructions véritablement antipassives, la possibilité de réaliser cette paraphrase est exclue. Reprenons l'exemple antipassif illustré en (21b) : *Il s'est saisi d'un bâton pour se défendre* vs. **Il s'est saisi et il l'a fait par rapport à un bâton pour se défendre*. Il convient de souligner que comme tous les tests, l'application de celui-ci ne constitue pas un critère absolu et est à manipuler avec précaution. Son utilisation peut faire ressortir différents degrés d'acceptabilité.

Cette analyse peut être complétée par des exemples (32)-(33) qui s'examinent sous le même angle :

- (32) a. Il honore ses principes.
b. Il s'honore de ses principes.
- (33) a. Il a libéré son voisin.
b. Il s'est libéré de son voisin.

Pour pouvoir distinguer des constructions véritablement réfléchies des alternances antipassives, nous pouvons également nous appuyer sur le test syntaxique de l'effacement. Ce test a pour but de supprimer le deuxième terme de la construction transitive correspondante sans que cela affecte de quelque façon la grammaticalité de la phrase. Le résultat de ce test permet pour l'essentiel de confirmer que lorsqu'il s'agit d'une construction véritablement réfléchie, il est tout à fait possible d'effacer le complément prépositionnel qui s'attache à la forme verbale de manière facultative. Comparons par exemple le couple: *Le commerçant se vante de sa vendeuse* vs. *Le commerçant se vante*. Les deux phrases sont tout à fait acceptables ce qui révèle le caractère optionnel du complément phrastique *de sa vendeuse* en (31b). Les exemples (32b)-(33b) se prêtent à la même analyse. En revanche, lorsqu'il s'agit des constructions antipassives, l'effacement du complément oblique n'est pas possible. Pour le confirmer, reprenons les exemples de l'antipassif illustrés en (22b) : *Le commerçant s'est saisi d'une arme pour faire fuir le voleur* vs. **Le commerçant s'est saisi pour faire fuir le voleur*, ou en (28b) : *Les étudiants s'attaquent aux révisions dès le mois de mars* vs. **Les étudiants s'attaquent dès le mois de mars*. De manière analogue, ce test peut révéler différents degrés d'acceptabilité.

3.2.2 Les constructions à mi-chemin entre le réfléchi et l'antipassif

A côté des formes *SE-verbe* dont le sémantisme s'organise clairement autour de la notion de réfléchi, il est tout à fait possible de rencontrer des cas à mi-chemin qui se prêtent à la fois à l'interprétation réfléchie et parfois à celle du type antipassif. Ce chevauchement des fonctions s'observe notamment dans le fonctionnement du verbe *se décommander* :

- (34) a. Il a encore décommandé le rendez-vous au dernier moment.
b. Il s'est encore décommandé du rendez-vous au dernier moment.

A premier abord, nous pouvons ranger l'ex. (34b) dans la rubrique des constructions antipassives. Outre la caractéristique syntaxique propre à l'antipassif, elle présente une homogénéité sémantique avec la construction transitive correspondante¹. Cette correspondance se manifeste notamment dans le fait que dans les deux cas, il s'agit d'un événement dans lequel le rendez-vous a été annulé.

Mais cette affirmation doit être nuancée. En analysant de plus près l'ex. (34b), on peut trouver une observation quelque peu paradoxale. A la différence de l'ex. (34a), où les effets de l'action sont orientés clairement vers l'argument objet, en (34b), ils visent à la fois le participant sujet et le participant objet. Cela veut dire que d'une part, le procès se dirige vers le sujet, ce qui est la caractéristique de l'action

réfléchi, d'une autre part, elle affecte l'objet ce qui est la propriété typique de l'action antipassive. Pour être plus précis, l'interprétation réfléchi se reflète dans le retour de l'action *se décommander* vers le participant sujet : suite à sa décision, il ne se manifeste pas au rendez-vous auquel il doit assister. D'une autre part, le procès *se décommander* affecte également le terme *rendez-vous* puisque il a été annulé. Mais c'est une simple conséquence de la décision prise par le participant sujet : lorsque la personne se décommande du rendez-vous, le rendez-vous s'annule automatiquement.

3.2.3 Les formes *SE-verbe* lexicalisées

Le français possède un nombre élevé de formes *SE-verbe*, qui, tout en maintenant l'objet de la construction transitive sous forme d'un complément oblique, exemplifient en réalité des processus de lexicalisation. Le changement de la valeur lexicale des formes verbales met en question l'homogénéité sémantique entre la construction dérivée et la construction de base ce qui peut conduire à son expulsion totale du domaine antipassif, comme par exemple :

- (35) a. Un peintre mêle diverses couleurs pour composer un ton.²
b. Mêle-toi de tes affaires.

Mais outre des situations extrêmes comme celle-ci dessus, il est tout à fait possible de rencontrer des formes *SE-verbe* à faible degré de lexicalisation. Nous avons déjà vu un tel cas par exemple en section 3.1.2. où le signifié lexical des constructions antipassives tend vers d'avantage d'abstraction. Il est intéressant de les explorer toutes, car elles peuvent présenter certaines régularités sémantiques intéressantes du point de vue typologique. Mais leur importance s'explique surtout par le fait qu'elles mettent en évidence un processus de lexicalisation qui intervient systématiquement dans la dérivation antipassive en français.

3.2.3.1 Engagement de l'argument sujet

Certaines formes *SE-verbe* lexicalisées peuvent se distinguer par le fait qu'elles manifestent une forte régularité sémantique quant à l'engagement du référent sujet dans l'événement. Nous avons observé que par rapport à la construction transitive, dans la construction avec *SE-verbe* de sens lexicalisé, le référent du sujet est concerné par l'événement mais de manière moins active. Pour illustrer cette nuance, nous pouvons proposer l'ex. (36) :

- (36) a. Elle a assuré la sécurité des enfants.
b. Elle s'est assurée de la sécurité des enfants.

Lorsque le référent du sujet apparaît dans la phrase à objet direct, il est reconnu comme l'instigateur de l'action. Il s'approprie donc des traits de l'agent : « animé exerçant de manière consciente et volontaire une action (...) » (Creissels 2006 :280). Nous pouvons comprendre que [le sujet] a pris toutes les mesures possibles pour assurer la sécurité des enfants. Son engagement actif peut, par exemple, découler de ses obligations professionnelles. Par contraste, dans la construction intransitive, le même participant est toujours concerné par l'événement mais de manière moins active, voire passive. Nous pouvons comprendre qu'en (36b), [le sujet] a juste vérifié la sécurité des enfants sans y être impliqué directement. Son engagement relativement passif peut être, par exemple, déterminé par des raisons personnelles : la sécurité des enfants a une importance pour lui.

Il est important d'observer que cette régularité quant au degré de l'engagement du participant sujet dans l'événement se produit de manière relativement constante à travers de nombreux exemples des formes *SE-verbe* de sens lexicalisé. Une autre preuve que le mode de l'implication du référent sujet dans les formes lexicalisées est de nature moins active peut être fournie par l'exemple suivant :

- (37) a. Elle attend une réponse rapide.
b. Elle s'attend à une réponse rapide.

La phrase transitive nous situe dans un événement où le participant sujet patiente pour recevoir une réponse rapide. Même si le verbe *attendre* désigne une action relativement éloignée, sur l'échelle de transitivité, de l'action prototypiquement transitive, il attribue toujours à son sujet le rôle sémantique de l'agent, qui s'engage concrètement dans l'événement *attendre*, tandis que le référent de l'objet est reconnu comme patient de cette action. Dans l'ex. (37b), le participant sujet reste toujours concerné par l'événement mais d'une manière plus abstraite, moins active. Ceci dit, il manifeste certaines attentes par rapport à la réponse.

3.2.3.2 Lexicalisation – le pas vers la signification abstraite

Une autre régularité qui peut se présenter parmi différentes constructions *SE-verbe* de sens lexicalisé concerne leur signifié lexical, plus abstrait. Cette corrélation peut se traduire notamment par la tendance générale des certaines formes *SE-verbe* à se combiner avec un argument objet abstrait. Nous pouvons observer cette particularité par exemple dans le fonctionnement de *s'apercevoir* :

- (38) a. Elle a aperçu des montagnes.
b. *Elle s'est aperçue des montagnes.
c. ??Elle a aperçu une erreur.
d. Elle s'est aperçue d'une erreur.

L'emploi transitif de ce verbe est le seul possible en présence d'argument objet concret *des montagnes*, l'ex. (38a), alors que la forme en *SE* est préférée en présence de l'objet plus abstrait *une erreur*, l'ex. (38d). Le fait que le complément oblique n'est pas identifiable à l'objet de la construction transitive met bien en évidence la mise en forme du processus de lexicalisation dans cette alternance. Pour plus de clarté, reprenons l'ex. (39), illustré ci-dessous, qui s'interprète sous le même angle :

- (39) a. Un peintre mêle diverses couleurs pour composer un ton.
b. *Un peintre se mêle des diverses couleurs pour composer un ton.
c. *Mêle tes affaires.
d. Mêle-toi de tes affaires.

4 Emplois de type antipassif en espagnol

Comme il y a déjà été fait allusion tout au début de cet exposé, la langue espagnole atteste également de nombreuses formes *SE-verbe* qui retiennent pour leur sujet le rôle sémantique que le même verbe attribue à son sujet dans la construction transitive. Le but de cette section n'est pas d'effectuer une analyse détaillée de l'antipassif dans la langue espagnole mais de donner quelques résultats de notre analyse en contraste avec le français. A cette fin, nous présenterons brièvement à titre illustratif quelques exemples supplémentaires de la dérivation antipassive en mettant en lumière les différences les plus évidentes qui se manifestent entre ces deux langues. Nous pouvons également proposer les exemples suivants :

- (40) a. Agarré la mesa.
saisir.TAM.S1SG DEF.SGF table
'J'ai saisi la table.'
- b. Me agarré a/de la mesa.
MOY saisir.TAM.SG1S à/de DEF.SGF table
'Je me suis accroché à la table' (litt. Je me suis saisi à/de la table).
- (Creissels 2007 :96)
- (41) a. Aproveché la confusión.
mettre.à.profit.TAM.S1SG DEF.SGF confusion
'J'ai mis à profit la confusion.'
- b. Me aproveché de la confusión.
MOY mettre.à.profit.TAM.S1SG de DEF.SGF confusion.
'J'ai profité de la confusion' (litt. : Je me suis mis à profit de la confusion)
- (Creissels 2007 :96-97)

L'analyse comparative permet de mettre en évidence deux différences importantes. Premièrement, ce mécanisme de réduction de la valence verbale semble être plus productif en espagnol. Deuxièmement, en français, la destitution de l'objet s'accompagne généralement d'un processus de lexicalisation, ce qui n'est pas forcément le cas pour l'espagnol. Même si la synonymie entre la phrase transitive et la phrase antipassive n'est pas absolue, et cela concerne également les langues ergatives, la probabilité de rencontrer une paire de phrases qui présente une forte homogénéité sémantique, sans intervention du processus de lexicalisation, est plus évidente en espagnol qu'en français.

5 Conclusion

Pour conclure, nous avons vu que pour pouvoir identifier des constructions véritablement antipassives dans la langue française, outre des critères syntaxiques, il est indispensable de prendre en compte l'aspect sémantique de la construction. Tout en essayant donc de rester dans des limites raisonnables de la reconnaissance de l'emploi antipassif des formes *SE-verbe*, nous avons vu que les transformations de type antipassif peuvent recouvrir des situations extrêmement variables en français. Outre les constructions antipassives, nous avons identifié également des constructions réfléchies à complément périphrastique, des constructions à mi-chemin entre le réfléchi et l'antipassif et des constructions lexicalisées.

Tant que l'on ignore la subtilité sémantique, il est légitime d'insister sur le fait que le français possède un inventaire important des formes *SE-verbe* qui se prêtent à l'alternance antipassive. Mais une telle démarche a pour conséquence de ranger dans la même rubrique des constructions mettant en jeu divers types de dérives sémantiques. En revanche, l'application trop stricte du critère d'homogénéité sémantique a pour conséquence d'exclure de nombreux exemples qui à certains égards peuvent néanmoins être considérés comme dérivés antipassifs.

Pour illustrer le phénomène de l'antipassif dans les langues romanes, nous nous sommes particulièrement focalisée sur la langue française. L'emploi antipassif des formes *SE-verbe* en espagnol a été présenté brièvement à titre illustratif. L'intérêt particulier du choix de ces deux langues vient du fait qu'elles présentent des différences typologiques intéressantes qui se manifestent tant dans la productivité de l'emploi antipassif des formes *SE-verbe* que dans les procédés mis en œuvre pour opérer les transformations de type antipassif.

6 Abréviation

ABS	absolutif
AOR	aorist
AP	antipassif
ASP	aspect
DAT	datif
DEF	défini
DS	directionnel
ERG	ergatif
F	féminin
MOY	moyen
S	sujet
SG	singulier
TAM	temps-aspect-mode

Références bibliographiques

- Cooreman, A. (1993). A functional Typology of Antipassives. In Fox, B. A. et P. J. Hopper (éds.), *Voice : Form and Function*, Amsterdam/Philadelphia^o: John Benjamins Publishing Company, 49-88.
- Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale une introduction typologique 2: La phrase*, 2/2, Paris : Hermès - Lavoisier.
- Creissels, D. (2007). Réflexivisation, transitivité et agent affecté. In Rousseau, A., D. Bottineau et D. Roulland (éds.), *L'énoncé réfléchi*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 83-106.

- England, N. C. (1988). Mam voice. In Shibatani, M. (éd.), *Passive and Voice*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 525-546.
- Herslund, M. (2007). L'antipassif réfléchi en français et en danois. In Rousseau, A., D. Bottineau et D. Roulland (dir.), *L'énoncé réfléchi*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 175-186.
- Hvilshøj, U. (1999). Refleksivitet i dansk. *Sig og sig selv* i et typologisk perspektiv. In Bache, C. et al. (éds.), *Ny forskning i Grammatik*, Odense: Odense Universitetsforlag, 6, 81-105.
- Kozinsky, I. S., V. P. Nedjalkov & M. S. Polinskaja. (1988). Antipassive in Chukchee: oblique object, object incorporation, zero object. In Shibatani, M. (éd.), *Passive and voice*, Amsterdam/Philadelphia : Jonh Benjamins Publishing Company, 651-706.
- Masullo, P. J. (1992). Antipassive constructions in Spanish. In Hirschbühler, P. et K. Koerner (éds.), *Romance languages and modern linguistic theory : papers from the 20th Linguistic Symposium on Romance Languages, Ottawa, 10-14 April 1990*, Amsterdam/Philadelphie : Jonh Benjamins Publishing Company, 175-193.
- Mejias-Bikandi, E. (1999). Unaccusative and antipassive constructions in Basque and Spanish. In Franco, J., A. Landa et J. Martin (éds.), *Grammatical analyses in Basque and Romance linguistics^o: papers in honor of Mario Saltarelli*, Amsterdam/Philadelphie : Jonh Benjamins Publishing Company, 165-177.
- Polinsky, M. (2005). Antipassive Constructions ». In Haspelmath, M., M. Dryer et D. Gil et al. (éds.), *The World Atlas Of Language Structures*, Oxford : Oxford University Press, 438-439.
- Rousseau, A. (2007). Les filières génératrices de constructions réfléchies. In Rousseau, A., D. Bottineau et D. Roulland (éds.), *L'énoncé réfléchi*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 47-67.
- Shibatani, M. (1988). (éd.), *Passive and Voice*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- Silverstein, M. (1976). Hierarchy of Features and Ergativity. In Dixon, R. M. W. (éd.), *Grammatical categories in Australian languages*, Canberra : Australian Institute of Aboriginal Studies, 112-171.

1 Pour mettre en évidence cette correspondance sémantique, le terme 'rendez-vous' doit se comprendre comme 'rencontre de deux personnes'.

2 <http://www.cnrtl.fr/definition/mêler>